

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014  
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45  
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h  
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa  
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45  
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30  
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

#### **EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

#### **LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Location de camions polybennes avec chauffeurs - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur ALCALA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Le rapport de présentation :**

Le marché de location de camions polybennes avec chauffeurs arrive à échéance en décembre 2014.

Afin d'assurer une évacuation régulière des déchets des centres de recyclage vers les sites de valorisation ou de traitement, il apparaît nécessaire de pouvoir louer des camions polybennes avec chauffeurs lorsque les besoins d'exploitation le nécessitent.

Par conséquent, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation des entreprises afin de lancer un nouvel avis d'appel public à la concurrence.

Cette consultation s'est faite sous la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 3° alinéa, 57 à 59 du code des marchés publics. Cet appel d'offres a pris la forme d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

La durée du marché est d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou de la date de notification du marché au titulaire si celle-ci est postérieure, reconductible annuellement à cette date anniversaire trois fois maximum, sans que le marché puisse dépasser 4 ans.

Le marché, non allotie, est conclu sur la base de prix unitaires de la journée de location avec chauffeur, révisables semestriellement.

Cette consultation a un seuil maximum exprimé en valeur :

- seuil maximum : 240 000 € HT par an soit 960 000 € HT sur 4 ans.

Eu égard au montant maximum total de 960 000 € HT, la mise en concurrence a donc été lancée au niveau européen.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 4 septembre 2014, a décidé d'attribuer le marché correspondant à l'entreprise AGRIBENNES, pour un montant

de 111 400 € HT par an, conformément à son détail estimatif et son offre variante 4 (location de camions polybennes et de camions grues du lundi au dimanche).

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2014 et suivants :

- Programme = Projets transverses  
Code Programme 11P005
- Opération = Fonctionnement de l'Activité Déchets Ménagers  
Code Opération 11P005O006
- Chapitre 011, Article 6135 « locations mobilières »

En conséquence, afin d'assurer la mise en œuvre de cette prestation, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise AGRIBENNES pour un montant de 111 400 € HT par an, conformément à son détail estimatif et son offre variante 4 (location de camions polybennes et de camions grues du lundi au dimanche).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5215-20-I,

**Vu** le Code des Marchés Publics, notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

**Vu** la décision de la CAO en date du 4 septembre 2014 attribuant le marché à l'entreprise AGRIBENNES,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT**

Que le marché de location de camions polybennes avec chauffeurs arrive à échéance en décembre prochain;

Qu'il convient d'assurer une évacuation régulière des déchets des centres de recyclage vers les sites de valorisation ou de traitement ;

Qu'afin de répondre à ce besoin, il a été nécessaire d'organiser une consultation publique;

**DECIDE**

## **Article 1:**

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec l'entreprise AGRIBENNES qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 111 400 € HT par an, conformément à son détail estimatif et son offre variante 4 (location de camions polybennes et de camions grues du lundi au dimanche).

## **Article 2:**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers des exercices 2014 et suivants comme suit :

- Programme = Projets transverses  
Code Programme 11P005
- Opération = Fonctionnement de l'Activité Déchets Ménagers  
Code Opération 11P005O006
- Chapitre 011, Article 6135 « locations mobilières »

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

[  
]

M. DOMINIQUE ALCALA

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2014